



**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DE LA SOLOGNE DES RIVIERES**

-----  
**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
Du 15 décembre 2014**  
-----

Le quinze décembre deux mille quatorze, à 17H00, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Sologne des Rivières s'est réuni, en session ordinaire, en son siège social, après convocation légale sous la présidence de Monsieur Olivier PAVY, Président.

**Etaient présents :**

**Pour La Ferté-Imbault :**

Monsieur Pascal COLART délégué titulaire,

**Pour Marcilly-en-Gault**

Madame Agnès THIBAUT et Monsieur Bernard CHAUVIN délégués titulaires,

**Pour Orçay**

Madame Michèle MOREAU déléguée titulaire,

**Pour Pierrefitte-sur-Sauldre**

Monsieur Jacques LAURE et Michel CHAUVIN délégués titulaires,

**Pour Salbris**

Monsieur Olivier PAVY, Monsieur René POUJADE, Madame Emmanuelle ROEKENS, Madame Françoise RANCIEN et Monsieur Jean-Pierre ALBERTINI délégués titulaires,

**Pour Selles-Saint-Denis**

Monsieur Pierre MAURICE, Madame Isabelle MAURE et Monsieur Max BURON délégués titulaires,

**Pour Souesmes**

Monsieur Jean-Michel DEZELU, Madame Maryse SENE et Monsieur Jean-Louis BEAUJEAN délégués titulaires,

**Pour Theillay**

Monsieur Gérard CHOPIN, Madame Mauricette ROQUE et Monsieur Claude LELAÏT délégués titulaires

**Absents excusés et Pouvoirs**

Madame Isabelle GASSELIN – Pouvoir à Monsieur Pascal COLART  
Madame Marie-Laure CHOLLET- Pouvoir à Madame Emmanuelle ROEKENS  
Monsieur Jean-Yves THEMIOT,  
Monsieur LAURE arrivée à 17h30 – Pouvoir à Monsieur Michel CHAUVIN

**Secrétaire de séance :**

Monsieur Bernard CHAUVIN

**OBJET :** -----

**DESIGNATION DES ELUS  
AU COMITE TECHNIQUE ET AU C.H.S.C.T.**

Nombre de membres  
en exercice : 23

Nombre de membres  
présents : 20

VOTE :

Pour : 22

Abstention :

Contre :

**Adopté à l'unanimité**

Par délibération le conseil communautaire du 25 septembre 2014 avait fixé le nombre de représentants des élus au Comité technique et Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) : 3 titulaires – 3 suppléants

Les élections professionnelles pour les agents de la Collectivité ayant eu lieu le 4 décembre dernier, les conseillers doivent nommer leurs représentants dans les deux comités.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire

## DECIDE

- DE NOMMER :

COMITE TECHNIQUE	TITULAIRES	SUPPLEANTS
	Pierre MAURICE Michèle MOREAU Agnès THIBAUT	Pascal COLART René POUJADE Françoise RANCIEN
C.H.S.C.T.	Agnès THIBAUT René POUJADE Michèle MOREAU	Emmanuelle ROEKENS Gérard CHOPIN Max BURON

- D'AUTORISER Monsieur le Président à signer tous les documents nécessaires à la réalisation et au règlement de ce dossier.

Fait et délibéré en séance les, jour, mois et an sus-indiqués,  
Et ont signé au registre les membres présents,  
Pour copie certifiée conforme.

